



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-6243>

Département(s) de publication : **68**

Annonce n° **24-6243**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** SAINT-LOUIS Agglomération

**Correspondant :** Le Président

**Adresse :** Place de l'Hôtel de Ville, CS 50199, 68305 Saint-Louis

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0389709070

**Télécopieur :** 0389709085

**Courriel :** [direction@agglo-saint-louis.fr](mailto:direction@agglo-saint-louis.fr)

**Adresse internet :** <http://www.agglo-saint-louis.fr>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <http://www.marches-publics.info>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Mission d'accompagnement de projets s'inscrivant dans la démarche « Ruralité, Agriculture, Territoire » pour SAINT-LOUIS Agglomération

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** La présente consultation a pour objet de confier au prestataire une mission de réflexion prospective et stratégique sur le devenir de la ruralité, et d'accompagnement de projets en lien avec cette thématique, pour SAINT-LOUIS Agglomération. Il s'agit d'un marché à tranches de prestations intellectuelles. Les prestations attendues sont décrites dans le cahier des charges. - Lieu(x) d'exécution : Territoire de SAINT-LOUIS Agglomération - Code NUTS : FRF12 Il n'est pas prévu de décomposition en lot. La nature des prestations ne permet en effet pas de distinguer plusieurs lots. Par ailleurs, il est attendu que les résultats de l'enquête, toutes tranches confondues, soient présentés de manière à constituer un tout homogène

**Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :** Le marché est composé d'une : - Tranche Ferme (TF) Phase 1 : Suivi de la démarche globale et du lien entre les différentes actions ; Phase 2 : Accompagnement des acteurs dans la construction, la structuration et le déploiement de leurs projets sur l'année 2024 - début 2025. - Tranche optionnelle (TO) Phase 3 : Suivi global de la démarche et continuité de l'accompagnement des acteurs lors de la construction, la structuration et le déploiement des projets sur l'année 2025- début 2026 Le pouvoir adjudicateur est seul responsable de la décision d'affermir, ou non, la tranche optionnelle. Il notifiera sa décision par ordre de service

dans un délai qui ne pourra dépasser 2 semaines à compter de la décision d'admission sans réserve des prestations objets de la tranche ferme (TF). Il n'est prévu aucune indemnité d'attente pour la notification de la tranche optionnelle, ni d'indemnité de dédit en cas de non-affermissement de ladite tranche

**Refus des variantes.**

## Section 5 - Conditions relative au marché

**Cautionnement et garanties exigés :** Cautionnement et garanties exigées : Aucune garantie ou cautionnement exigé. Une avance pourra être versée dans les conditions du CCP

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** Modalités de financement : autofinancement par SAINT-LOUIS Agglomération.

Modalités de paiement : selon le Code de la Commande Publique. Les prix du marché sont révisables dans les conditions du CCP. Délai global de paiement : 30 jours

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services :** Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Aucune forme particulière de groupement n'est imposée. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français :** français

## Section 7 - Critères d'attribution

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :**

- Valeur technique de l'offre : 60%
- Prix : 40%

## Section 8 - Mode de passation du marché

**Type de procédure :** procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

**Date limite de réception des offres :** 14/02/2024 à 12:00

**Délai minimum de validité des offres :** 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

## Section 11 - Autres renseignements

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 24AS-Amen-0626-Z

**Renseignements complémentaires :** Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Code NUTS : FRF12 Options : OUI Possibilité de recourir aux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires en application de l'article R.2122-7 du Code de la Commande Publique. Les conditions d'exécution de ce(s) nouveau(x) marché(s) seront identiques au présent marché. La durée pendant laquelle ce(s) nouveau(x) marché(s) pourra(ont) être conclu(s) ne peut(vent) dépasser 3 ans à compter de la notification du présent marché. Possibilité de reconduire le marché en application de l'article R.2112-4 du Code de la Commande Publique, si la tranche optionnelle est affermée. Possibilité de recourir aux modifications du marché en application des articles R.2194-1 à R.2194-10 du Code de la Commande Publique. Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé

par des fonds communautaires : NON Références du ou des projet(s) et / ou programme(s) : Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : OUI Marchés réservés : NON L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : NON La prestation est réservée à une profession particulière : Non Si la tranche optionnelle n'est pas affermie : Le marché est conclu à compter de sa date de notification jusqu'au 31 mars 2025 inclus. Il n'est pas reconductible. Si la tranche optionnelle est affermie : Le marché est conclu à compter de sa date de notification jusqu'au 31 mars 2025. Par la suite, il sera reconductible une fois par tacite reconduction pour une durée de 12 mois, soit jusqu'au 31 mars 2026 inclus. Le titulaire ne peut refuser la décision de reconduction du marché. La décision d'affermissement de la tranche optionnelle vaut décision de reconduire le marché. Elle est notifiée au plus tard 1 mois avant expiration du marché. A titre d'information, le démarrage de la mission est prévu pour le mois de mars 2024 Les délais d'exécution sont ceux proposés par le titulaire dans le cadre de son offre. Le DCE est dématérialisé : il est consultable, téléchargeable gratuitement, et disponible uniquement sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur à l'adresse électronique suivante : <http://www.marches-publics.info>. Ainsi, aucun DCE sous format papier ne sera fourni aux candidats. Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée. La responsabilité du pouvoir adjudicateur ne saurait être engagée par des documents non téléchargés sur le profil d'acheteur de la collectivité. L'accès au téléchargement du DCE est direct et possible sans identification. Cependant, en cas de téléchargement anonyme, il appartient aux candidats de se tenir à jour régulièrement des évolutions qui pourraient être apportées au DCE (compléments, corrections, modifications). Aussi, lors du téléchargement du DCE, il est recommandé aux candidats de créer un compte sur le profil d'acheteur (<http://www.marches-publics.info>) où ils renseigneront notamment le nom de l'organisme soumissionnaire et une adresse électronique afin de les tenir informés des modifications éventuelles intervenant en cours de procédure (ajout d'une pièce au DCE, envoi d'une liste de réponses aux questions posées...). Aucune transmission des offres sous format papier (remise contre récépissé, ou pli recommandé avec avis de réception postal si l'offre est envoyée par la poste, ou Chronopost remis contre signature) n'est autorisée pour cette consultation. L'acheteur public impose la transmission des plis des candidats par voie électronique sécurisée à l'adresse suivante : <http://www.marches-publics.info>. La procédure de dépôt des plis sur le site est détaillée dans l'annexe 2 au règlement de la consultation. Afin d'obtenir tous les renseignements administratifs et techniques complémentaires qui leur seraient nécessaires, les candidats devront transmettre leur demande écrite, au plus tard 8 jours avant la date limite de réception des offres, par l'intermédiaire du profil d'acheteur à l'adresse suivante : <http://www.marches-publics.info>. Une réponse sera alors adressée à toutes les entreprises ayant retiré le DCE ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres. Il est donc important, pour pouvoir bénéficier de ces informations, que les candidats renseignent leur profil sur la plateforme de dématérialisation de SAINT-LOUIS Agglomération (<http://www.marches-publics.info>) et indiquent en particulier l'adresse e-mail à laquelle ils souhaitent être contactés. Il relève de la responsabilité des candidats de communiquer une adresse électronique valide et de consulter leurs messages en temps utiles (une alerte sera transmise aux candidats à l'adresse électronique communiquée et l'ensemble des réponses apporté sera répertorié sur l'espace des candidats). Les réponses aux questions, convocations, notifications de rejet ou d'acceptation, etc... seront transmises par l'adresse électronique [courrier@aws-france.com](mailto:courrier@aws-france.com) qui doit être déclarée dans les expéditeurs autorisés et dans les contacts personnels, afin d'éviter des blocages éventuels par l'anti-spam de la messagerie électronique des candidats. Le Président de SAINT-LOUIS Agglomération pourra à tout moment décider de ne pas donner suite à la mise en concurrence. Le détail de la notation attribuée au titre du critère "valeur technique de l'offre" et du critère de "prix des prestations" est indiqué dans le règlement de consultation. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Strasbourg 31, avenue de la Paix B.P. 51038 67070 STRASBOURG Cedex E-mail : [greffe.ta.strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta.strasbourg@juradm.fr) Tél : 03.88.21.23.23 Fax : 03.88.36.44.66 Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Strasbourg 31, avenue de la Paix B.P. 51038 67070 STRASBOURG Cedex E-mail : [greffe.ta.strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta.strasbourg@juradm.fr) Tél : 03.88.21.23.23 Fax : 03.88.36.44.66 Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional du

Règlement Amiable des Différends relatifs aux marchés publics Préfecture de Meurthe-et-Moselle 1,  
rue du Préfet Claude Erignac 54038 NANCY CEDEX E-mail : caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr  
Tél : 03.83.34.25.65 Fax : 03.83.34.22.24

## **Section 14 - Informations complémentaires**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/01/2024**